Services Religieux.

CATHÉDRALE St-LOUIS

Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures. A 6 heures P. M. Bénédiction.

STE. MARIE, (Archevêché.

Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 3:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULÉE-CONCEPTION, (Jésuites),

Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures. Le soir à 7:30, sermon et Bénédiction.

St-PATRICK.

Camp, près Girod.

Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h. 30 et 10 h. Bénédiction à 4 heures.

STE-THÉRÈSE.

Camp et Erato.

Dimanche. Messes à 6, 7,30; à 8 h 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

ANNONCIATION,

Marais et Mandeville.

Dimanches, messes à 7; 8 et 9:30. A 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE.

St-Philippe près Roman,

Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.

St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

STE. ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL,

Dauphine, près Montégut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST, SCIENTIST,

4406 avenue St Charles, près de l'avenue Napoléon

Dimanche matin, service à 11, sujet : ——— Mercredi soir, séance à 7:45.

AVIS AUX CREANCIERS

Frederick H Koretke versus Economical Light Co Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 63 114 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Frederick H. Koretke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas P. Sullivan, Jas. B. Rosser Jr., avocats.

13 déc—1 5 17 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catherine Adams, veuve de Jacob Welsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 178—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Welsch exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas Bord Grinage, avocat.

6 déc - 6 10 15

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....	100@300
Bons chevaux de trait.....	75@125
Chevaux communs.....	50@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy.....	200@225
Mulets pour habitations sucrières.	150@..
Mulets pour ramal coton.....	85@100

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de P. A. Hurtubise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 43,913 Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. A. Hurtubise, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats

7 déc—7 11 16

NOTRE DEPARTEMENT DE BEAUTE.

Des Spécialités de Mme A. Ruppert.

Les Remèdes de Mme A. Ruppert, dont la renommée s'étend au monde entier, SONT LES MEILLEURS.

Ses préparations sont les plus anciennes pour le teint ayant été mises en vente bien des années avant aucune des autres. Elles sont employées et recommandées par le meilleur monde et donnent toujours une entière satisfaction.

Elles sont les seules préparations véritables et naturelles qui embellissent, et sont faites d'après des principes scientifiques. Tout en elles inspire la confiance. Des preuves abondantes de leur mérite ont été maintes fois données à Mme Ruppert. Aucune autre spécialité n'a donné de démonstrations semblables.

En raison de ces Faits bien Etablis, nous donnons aux Remèdes de Mme Ruppert cette distinction très méritée.

OFFRE EXTRAORDINAIRE!

UNE BOUTEILLE D'Eau pour Blanchir la Peau, De Mme A. Ruppert $1.65

CETTE OFFRE EST FAITE DE BONNE FOI ET CHACUN PEUT AVOIR UNE BOUTEILLE DE CETTE EAU MERVEILLEUSE QUI BLANCHIT LA PEAU. POUR $1.65.

Ce Face Bleach de Mme Ruppert a été pas un remède nouveau dont on a eu une fois l'expérience. Son usage assure un teint parfait. Elle a été vendue 20 ans plus tôt qu'aucune autre préparation du même genre et aujourd'hui se vente est plus grande que celle de toutes les autres combinées. Nous recevons régulièrement des approvisionnements qui viennent directement du laboratoire de Mme A. Ruppert, No 6 Est, 14ème Rue, New York, et ils sont par excellence

Ce Livre "COMMENT ETRE BELLE" Gratis.

Tout visiteur à ce département recevra ce livret unique, GRATUITEMENT. Il contient une petite secrète de la toilette si chère au cœur de toute femme. Nous donnons ci-dessous une liste des choses nécessaires à la toilette, que prépare Mme Ruppert.

	Prix de Mme Ruppert	Notre Prix
Le Tonique de Mme Ruppert pour les Cheveux. Arrête leur tombe de la vie et en arrête la chute.....	$1.00	83c
Le Dépilatoire Merveilleux de Mme Ruppert qui enlève en trois minutes le superflu de cheveux sans abîmer la peau..	$1.00	83c
Le Lait préparé par Mme Ruppert pour rendre la couleur primitive aux cheveux gris n'est pas une teinture	$2.50	$2.19
L'Emulsion de Perle de Mme Ruppert donne un ton d'extrême jeunesse à la peau, étant employée surtout le soir.....	$1.00	83c
La Poudre à la Rose Blanche, de Mme Ruppert, une poudre exquise.....	50c	43c
Le Savon pour le teint, préparé à l'huile d'amandes douces, un savon parfait, une combinaison d'huile d'amandes douces qui n'est pas un savon boulé et ne contient pas de caustique.....	25c	18c
La Face Bleach de Mme Ruppert, renommé au loin, une grande bouteille remède de la peau toute décoloration, et embellit naturellement le teint..	$1.65	$1.65
Le Baume Egyptien de Mme Ruppert, une couverture incomparable pour la peau, et remède de confort avec la Bleach pour enlever les rides..	$1.00	83c

Rappelez-vous que nous vendons une bouteille de l'eau préparée par Mme RUPPERT POUR BLANCHIR LA PEAU, $1.65.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

715—717—719 RUE DU CANAL.

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

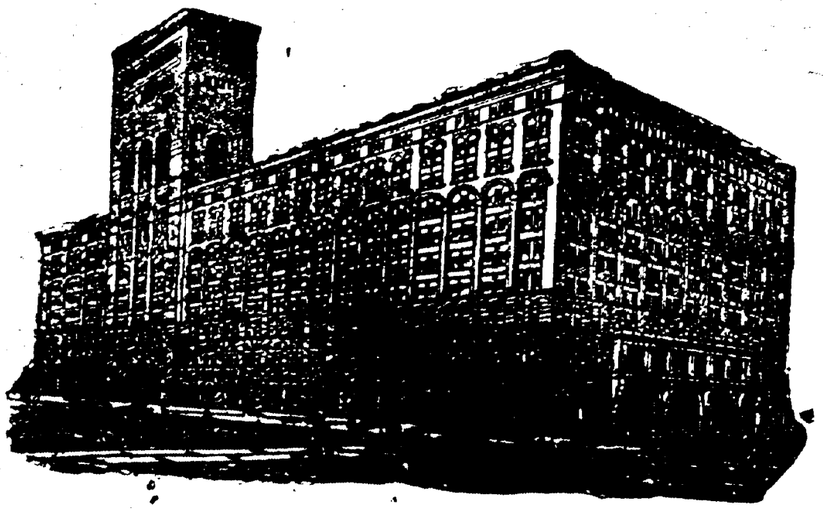

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

VENTE PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 7 244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'îlet Nos 906 et 907 borné par l'avenue Londres les rues Allen, Nouvelle-Orléans Prieur et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. B. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

22nov—22 30 - déc 18 19 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non-améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Mary Ann Elderman, femme de John H. Elderman, vs Theodore C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No 329 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'îlet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt-huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et lot No dix-huit mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots et cent vingt-huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florance et Rosen avocats pour la plaignante.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 921 rue Poeyfarre,

Entre les rues Annonciation et Foucher,

Et de

Deux lots de terre de valeur dans le sixième District.

Encoignure des rues Valmont et Dryades.

German American Homestead vs John W Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 66,191—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 121 borné par les rues Poeyfarré Deiord, Annonciation et Foucher, ledit lot est désigné par le No trois sur un plan de Joseph Pilié, daté le 5 janvier 1841 annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 25 janvier 1841, et mesurant vingt pieds huit pouces et six lignes de face sur la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de largeur, courant de la rue Annonciation à la rue Foucher, commune au dit lot et autres.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 486, borné par les rues Remparts, Dryades, Valmont et l'avenue Peters, lesdits lots sont désignés par les Nos vingt trois et vingt quatre, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H Grandjean, ingénieur civil et arpenteur, daté le 1er février 1895, annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck notaire le 28 mars 1895, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: le lot No vingt trois, trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Remparts de cent vingt-cinq pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dryades, de cent vingt sept pieds huit pouces et six lignes: et le lot No Vingt-quatre formant l'encoignure des rues Valmont et Dryades, et a trente pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts de cent vingt-sept pieds, huit pouces et six lignes et une profondeur et façade sur la rue Dryades de cent trente pieds, deux pouces et quatre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.

23nov—23 29—déc 6 13 20 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Maria Eckhard veuve décédée de Nicholas J. Eiserloh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,604—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony H Eiserloh, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

7 déc—7 11 16

Succession de Robert L. Patterson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,749—Division C — Attendu que Viola Patterson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Patterson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

B. Titche et L. L. Labatt, avocats.

6 nov—6 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District

Connue comme le vieux No 226 et le nouveau No 701 de la rue Franklin, entre les rues Julie et Girod.

The Smith Bros Co. Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No 329 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'îlet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt-huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florance et Rosen avocats pour la plaignante.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

No 4017 rue Nord Remparts, entre les rues Bartholomew et Mazant, borné par la rue St Claude (autrefois Bons Enfants).

— Aussi —

No 4019 rue Nord Remparts, dans le même îlet comme ci-dessus.

Dans la succession de Auguste Richard.

No 52,162—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 924 rue Commune — MARDI, le 31 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, où les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 novembre 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 353, borné par les rues Nord Remparts, Mazant, Bons Enfants et Bartholomew, lesdits lots sont désignés par les Nos Deux et Trois sur un certain plan dressé par John Schreiber le 16 janvier 1837, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue N. Remparts sur cent quatre-vingt-dix huit pieds un pouce une ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages simples, No 4017 contenant trois chambres, hangars, etc., No 4019 contenant cinq chambres, hangars, etc.

Conditions—La moitié au plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en deux mois, à partir de la date de l'adjudication, la portion de crédit du prix devant être représentée par des billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de ladite date, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, assumer les taxes de 1902 et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. J. Puig, notaire.

Cunningham & Cunningham, avocats, bureau 312 bâtisse Gudebaux.

30 nov—30—déc 8 15 22 29 30 31

VENTE A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Résidence Double,

Nos 1235 et 1237, rue St Thomas.

Dans l'affaire de la succession de Julia McAuliffe Lee.

No 64,351—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 9 janvier 1902 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 novembre 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1235 et 1237 rue St Thomas et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Thalie, Annonciation et Erato, les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Le lot No 8 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue St Thomas sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 9, vingt cinq pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent deux pieds entre lignes parallèles.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans garantie par lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902 et les timbres du Revenu Intérieur, devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, Bâtisse L. L. & G., aux frais de l'acquéreur.

8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Henry Meyer.

No 65 553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue de la Commune—JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 nov. 1901, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour ci-dessus nommée, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Prieur et Soraparu, désigné comme le No 11 de l'îlet No 59 sur un plan lithographique annexé comme référence à un acte passé devant Octave DeArmas, ancien notaire en cette ville, le 10 février 1883. Ledit lot est aussi désigné par le No 208 sur le plan original fait par H. Grant, voyer, daté le 2 février 1844 et déposé parmi les archives de L. R. Henry, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure conformément au susdit plan lithographié, trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, payable à un et deux ans, après la date de vente, garantie par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, billets portant huit pour cent à partir de la date de la vente; l'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour 1901 et les timbres du Revenu de l'Intérieur et faire un dépôt comptant de dix pour cent, au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Geo. Montgomery, N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de J. D. Blady. Propriété du Premier District.

No 63,451 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division D.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 15 novembre 1901 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'encanteur publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le faubourg Ste Marie, dans le premier district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 9, vieux plan, maintenant numéro 517 sur le nouveau plan du premier district, ledit îlet est borné par les rues Sud Johnson, Poydras, Perdide et Galvez, ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante deux pieds (52) trois pouces (3) et cinq lignes (5) de face à la rue Sud Johnson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 142 pieds 3 pouces 5 lignes, commence à une distance de 74 pieds de l'encoignure des rues Sud Johnson et Poydras la dite portion de terre est composée des parties du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et six pieds trois pouces et deux lignes du lot No 26 sur le côté vers la rue Poydras, le tout d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898; la dite propriété fut acquise par le dit J. D. Blady de J. B. Townsend, d'après l'acte de vente passé pardevant F. Deibel, notaire, le 25 juillet 1898.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance s'il y en a payable à un et deux ans de la date de la vente garantie par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, les billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du R. I. et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée dans le Troisième District.

No 4017 rue Nord Remparts, entre les rues Bartholomew et Mazant, borné par la rue St Claude (autrefois Bons Enfants).

— Aussi —

No 4019 rue Nord Remparts, dans le même îlet comme ci-dessus.

Dans la succession de Auguste Richard.

No 52,162—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 924 rue Commune — MARDI, le 31 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, où les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 novembre 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 353, borné par les rues Nord Remparts, Mazant, Bons Enfants et Bartholomew, lesdits lots sont désignés par les Nos Deux et Trois sur un certain plan dressé par John Schreiber le 16 janvier 1837, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue N. Remparts sur cent quatre-vingt-dix huit pieds un pouce une ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages simples, No 4017 contenant trois chambres, hangars, etc., No 4019 contenant cinq chambres, hangars, etc.

Conditions—La moitié au plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en deux mois, à partir de la date de l'adjudication, la portion de crédit du prix devant être représentée par des billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de ladite date, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, assumer les taxes de 1902 et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. J. Puig, notaire.

Cunningham & Cunningham, avocats, bureau 312 bâtisse Gudebaux.

30 nov—30—déc 8 15 22 29 30 31

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Susan A. Green.

No 46,920—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 3 décembre 1901 et adressé à Jos. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI, 14 janvier 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cinq certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Bartheville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magnolia, Calhoun et Gara, lequel est désigné comme lot No 111 sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme le plan de Barthevillle agréablement à un acte de compromis passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869, et déposé pour archive en l'étude de Sélim Magner, autre notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six et sept sur ledit plan par D'Hémécourt et mesurant chacun vingt-neuf pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Un autre certain lot de terre dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan par D'Hémécourt, d'après lequel dit lot mesurant trente-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magnolia trente-quatre pieds et six lignes de largeur dans le fond sur cent quarante-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la près de l'avenue Henry Clay et cent quarante-neuf pieds dix pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Calhoun

Conditions—Comptant. Les acquéreurs doivent assumer le coût des timbres de guerre, s'il y en a, payer pour les actes de vente, pardevant F. J. Puig notaire, et déposer 25 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétaire Foncière, 303 rue Baronne.

R. L. Tullis, Esq., avocat.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 14

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale bien située,

Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Josephine, près du Marché Magasins.

Dans l'affaire de Mme Barbara Heiderich vs Henry F. Heiderich et als.

No 65,256 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 17 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 21 octobre 1901, et signé le 31 octobre 1901, le tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir—

Le commode et bien situé magasin et résidence Nos 2116 et 2118 rue des Magasins entre les rues Jackson et Joséphine, comprenant un grand magasin et entrepôt avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant trois chambres au premier étage avec entrepôt au rez de chaussée, grand hangar, citerne, allée de voiture sur le côté et écurie, etc. Le tout plus amplement décrit, comme suit à savoir: Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins Constance, Jackson et Joséphine, mesurant 136 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins par 136 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant l'arrière portion de quatre lots de terre dans ledit îlet désignés par les Nos 19 20 21 et 22, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 8 novembre 1844, lesquels lots s'adjugent et mesurent, chacun, 31 pieds 7 pouces et 6 7/10 lignes de face à la rue Joséphine sur 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, ledit lot No 22 formant l'encoignure des rues Joséphine et Magasins. Deuxièmement.—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus désigné comme le No 23 sur un devis du même et autres lots annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 26me jour de février 1855, et ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 130 pieds, mesure anglaise.

Cette propriété de choix a une façade de près de 48 pieds et est occupée comme un ancien établissement de meubles, à proximité du marché Magasins, dans un grand centre commercial

Vendu sujet au bail actuel du locataire expirant le 30 juin 1904 à $360 par an, avec privilège de 5 ans de plus aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire le dépôt coutumier de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., aux frais de l'acquéreur.

16nov—16 19 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Résidence Elevé

AVEC

DIX LOTS DE TERRE DE CHOIX.

A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle.

In re Mme Elisabeth Wild et als vs les Mineurs d'Edouard Wild décédé.

No 65,871 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER Geo. G Friedrichs Encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 17 décembre 1901 à midi, à la bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 octobre 1901 et signé le 5 novembre 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Le commode et élevé cottage résidence, No 5242 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de la rue Bellecastle avec vaste vestibule, 8 chambres, hangars, citerne, etc., plus complètement décrit, comme suit:

Dix cert